

Château du Rocher Portail

Adresse : 35460 Maen Roch (et Les Portes du Coglais)

Époques : 1^{ère} moitié du 17^e siècle, 18^e siècle, 2^e moitié du 19^e siècle

Catégorie architecturale : architecture domestique

Classement au titre des monuments historiques

Arrêté du 20 décembre 2018 : logis en totalité, communs en totalité, petit pavillon du jardin en totalité, parc avec ses cours, jardins, terrains, douves, étang, grande avenue et leurs éléments architecturaux (cad. Maen Roch ZA 1, 2, 4 ; ZT 5, 6, 42 ; Les Portes du Coglais 323 ZL 21, 23)

Se substitue à l'arrêté de classement du 27 septembre 1961 (façades et toitures du logis ; façades et toitures du petit pavillon du jardin ; grande avenue qui conduit au château, jardin potager, douves, parties du parc et de l'étang).

Le Rocher-Portail est construit à l'aube du 17^e siècle pour Gilles Ruellan, important financier et homme-clé des relations entre la monarchie et la Bretagne durant cette période. Il est l'un des représentants les plus complets et homogènes de ces grands châteaux « français » de plan carré à cour close construits à cette époque en Bretagne, affirmant une élégance classique qui se distingue en particulier par la qualité de sa galerie italianisante, rare exemple de ce dispositif au 17^e siècle. Le château répond à un programme élaboré et de grande envergure ayant probablement débuté vers 1596 pour s'achever autour de 1650. Il conserve un aménagement intérieur de grande qualité, avec une vingtaine de cheminées en pierre dont certaines peintes, des sols en parquets, dalles de pierre ou marbre d'origine, des plafonds et lambris également d'origine, etc. Plusieurs salles conservent des décors peints du 17^e siècle, d'autres des peintures partiellement « restaurées » à la fin du 19^e siècle. Les décors du 18^e siècle se limitent principalement à une chambre à coucher. Le logis s'accompagne de trois bâtiments de communs disposés autour d'une basse-cour, d'un étang et de deux grandes douves, ainsi que d'anciens jardins établis en terrasses. La grande avenue qui conduisait à la cour d'honneur reste bien inscrite dans le paysage.

